

L'UNSA  
Vous informe !



N°2

L'UNSA, PARTENAIRE DE VOTRE VIE PROFESSIONNELLE

03/02/2025

## Examen professionnel SACN 2025

**Clôture des inscriptions le 6 février 2025**

### CONDITIONS POUR CONCOURIR

- Être adjoint administratif relevant du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie régi par le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié ou affecté dans un service relevant du ministère ;
- Justifier au 1<sup>er</sup> janvier 2025 d'au moins sept années de services publics.



### LES DATES A RETENIR

- Dates de l'examen professionnel :
  - Admissibilité : **jeudi 20 mars 2025, en région parisienne et à Nantes ;**
  - Oral d'admission : **à compter du lundi 23 juin 2025 à Paris.**
- Le nombre de postes sera fixé ultérieurement ;
- Ouverture des inscriptions : **mardi 7 janvier 2025 ;**
- Fin des inscriptions : **jeudi 6 février 2025 à 18h** (heure de métropole) ;
- Modalités d'inscription : vous pouvez vous inscrire sur Alizé ou depuis [le portail du ministère](#) ;
- Date limite pour déposer le dossier RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) en version dématérialisée sur BercyDoc : **mercredi 28 mai 2025 avant minuit** (heure de métropole).

## NATURE DES EPREUVES

Cet examen professionnel se compose d'une épreuve écrite d'admissibilité d'une durée de 3 heures (coefficient 2) et d'une épreuve orale d'une durée de 20 mn (coefficient 3).

a) Epreuve d'admissibilité :

Cette épreuve consiste en un cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier à caractère administratif de 20 pages maximum, pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Le dossier est assorti de plusieurs questions destinées à mettre les candidats en situation de travail.

L'objectif est de permettre au jury de vérifier les qualités d'analyse et de synthèse des candidats.

**Toute note inférieure à 6 sur 20 est éliminatoire.**

b) Epreuve orale d'admission qui se décompose en :

- Un exposé de 5 mn maximum sur votre expérience professionnelle, pour lequel le jury dispose de votre dossier RAEP ;
- Un entretien de 15 mn avec le jury, devant lui permettre d'apprécier votre personnalité, vos aptitudes et votre motivation à exercer les fonctions de SACN et de reconnaître les acquis de votre expérience professionnelle.

L'épreuve orale se déroulera à Paris à **compter du lundi 23 juin 2025.**

Au cours de cet entretien, le jury peut vous interroger sur des questions de culture générale administrative et/ou relatives à votre administration.

[Le dossier RAEP est téléchargeable sur Alizé ou sur le site du ministère avec son guide de remplissage.](#)

## INFORMATIONS

SG/SRH/SRH2B - Pôle concours - Immeuble Atrium - Pièce 2313 - 5 Place des Vins de France  
- 75012 PARIS Cedex 12.

Tél : 01 53 44 28 00 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mél : concours.minefi@finances.gouv.fr

### Attention !

**L'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription à l'examen professionnel.**

**Ne restez pas seuls pour préparer votre examen professionnel.**

**L'UNSA-Cefi est là pour vous aider à rédiger votre RAEP et vous préparer à l'oral.**

Retrouvez nos informations  
sur notre site



UNSA-Cefi  
Union Nationale des Syndicats Autonomes  
Centrale Économie Finances Industrie  
Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1  
139, rue de Bercy - Télédock 656  
75572 PARIS CEDEX 12  
Tél : 01 53 18 60 92  
Mél : syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr